

L'histoire de l'orgue de la cathédrale d'Amiens : de ses origines à sa restauration et à sa prochaine inauguration

Marcel DEGRUTERE

Docteur en musicologie de l'université Paris IV Sorbonne, spécialiste de l'orgue



Fig.1 Orgue portatif, portail central
cathédrale d'Amiens

La première apparition de l'orgue à la cathédrale n'est pas sonore mais visuelle. Dès la construction de la façade, dans les voussures du portail central, figure un petit orgue portatif, instrument qui tient son nom du fait qu'il est porté par la personne qui le joue. A noter qu'ici il manque un élément fondamental, le soufflet. Ce type d'instrument devient la figure symbolique de l'orgue et il apparaît à nouveau trois siècles plus tard dans les stalles de la cathédrale à deux endroits, alors que l'instrument a énormément évolué passant à l'orgue positif (instrument posé sur un piétement) aux nombreuses illustrations et que le grand orgue est construit depuis un siècle. C'est dans ce contexte que nous trouvons dans les archives la première mention de l'orgue ; en 1354, maître Raimbault reçoit 24 sols, sur ordre du chapitre, « *pro reparatione organorum ecclesie* ». Quelques décennies plus tard, en 1385, Charles VI épouse en la cathédrale Isabeau de Bavière et, le 4 février 1412, en raison de « *la grant et singulière dévotion, amour et affection [que la reine] a à l'église d'Amiens, tant pour l'honneur et révérence de Mgr saint Jehan-Baptiste duquel le chief y repose, commepour ce que nous et nostredicte compaignie y receusmes ensemble le saint sacrement et ordre de mariage* », il fonde un obit pour la reine et accorde au chapitre le « *moulin nommé et appellé Baudry* ».

Les premiers instruments

Au début du XV^e siècle, il est fini le temps de ces modestes instruments et, sous l'épiscopat de Jehan d'Harcourt, il est décidé, dans des conditions qui nous échappent, d'établir un instrument majestueux dont il nous reste encore aujourd'hui la tribune et la structure générale du buffet. Débuté en mars 1422, l'instrument est terminé sept ans plus tard, en 1429. Un nom demeure attaché à cette construction nouvelle, non celui de l'évêque mais celui d'Alphonse Lemire, valet de chambre de Charles VI et receveur des aides à Amiens. Présenté comme donateur de l'orgue, avec son épouse, quel rôle a-t-il joué réellement ? Ce qui ressort de l'ensemble des documents, c'est qu'il n'est pas le seul donateur. A la mort de Jacques Frérot, bourgeois de la ville, une somme de 500 florins est confiée à la ville pour les besoins d'un fils naturel mineur. Qu'advient-il de l'enfant ? En 1424 et 1426, 142 écus d'or provenant de cette somme sont versés à Alphonse Lemire pour « *parfaire l'ouvrage ordonné pour certaines grandes et notables orgues dans l'église Notre Dame d'Amiens* ». De son côté, Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandres, accorde en deux fois, en 1423 et 1424, aux doyen et chapitre d'Amiens, une somme de 60 francs pour « *aider à parfaire unes orgues de II^m V^c tuyaulx qu'ils avoient commencé à faire* ». Le nom du facteur de ce nouvel orgue ne nous est pas transmis ; nous ne pouvons que suivre Charles Mutin qui évoque le nom de Bernard de Montigny qui vient de terminer l'orgue de la cathédrale de Troyes. Deux documents d'époque donnent une idée précise de la silhouette de l'instrument : la plaque tombale en cuivre d'Alphonse Lemire mort en 1458, fondue à la Révolution mais relevée auparavant par Jean-Baptiste Limozin et un petit dessin dans le martyrologe en marge de la fondation de l'obit d'Alphonse Lemire. Nous y retrouvons la structure actuelle avec trois tourelles, la grande au centre, et deux grandes plates-faces.



Fig. 2 Limozin, dessin de la plaque tombale.
Bibliothèque nationale de France,
Estampes, visible sur Gallica

Sur le plan instrumental, les comptes de Philippe le Bon nous indiquent qu'il s'agit d'un orgue de 2 500 tuyaux, et un document plus tardif, l'inventaire des tuyaux réalisé en 1549 par un certain Caignard, nous apporte d'intéressantes précisions techniques sur la nature de l'orgue. Il s'agit d'un grand blockwerk, c'est-à-dire que tous les tuyaux correspondant à une note donnée sonnent ensemble, sans possibilité d'en sélectionner quelques-uns. Le clavier possède 46 touches, de Si₀ à La₄. Le nombre de tuyaux par note augmente progressivement du grave à l'aigu, de 21 à 95 tuyaux. A l'intérieur de l'instrument, les notes sont placées en suivant la disposition de la façade : les trois premières dans la tourelle centrale, les dix suivantes dans les tourelles latérales et les autres, alternativement, dans les deux plates-faces. Au moment de cet inventaire, plus d'un siècle après la construction de l'orgue, sur les 2 499 tuyaux signalés par Caignard, seuls 1 072 parlent. Dès l'établissement de l'instrument, pour l'entretenir et le faire jouer, divers legs et dons interviennent de 1430 à 1458 et en 1504, le chanoine Burry laisse une somme pour la réparation de l'orgue.

Le premier titulaire de ce nouvel instrument, en 1430, serait Pierre Boulet, chanoine de Vendôme. Lui succède Jacques Le Prévost en 1449, suivi de son fils, également prénommé Jacques, en 1452. Comme les temps sont difficiles, pour subvenir aux besoins de sa famille, l'organiste se met à voler des tuyaux et à les revendre. Pour échapper aux rigueurs de la justice ecclésiastique, il s'en remet à la justice civile et obtient la grâce du roi. Nous le retrouvons, en 1473, à Saint-Pierre de Montdidier. Bien plus tard, en 1542, l'orgue est tenu par Nicole Dulot.

A la suite de cet inventaire des tuyaux réalisé par Caignard en 1549, l'orgue est restauré ou plus vraisemblablement entièrement reconstruit avec des sommiers à registres, procédé employé en 1540 par Binet de Biberel pour un petit orgue placé à l'extrémité du deuxième bas-côté du chœur. Nous ignorons le nom du facteur chargé de cette opération, probablement Biberel lui-même, mais nous savons que les travaux sont terminés en 1552, date à laquelle une délibération de l'échevinage du 24 novembre évoque la réponse du chapitre expliquant qu'il ne peut contribuer aux dépenses en raison des grands frais qu'il a eu pour différentes causes et pour « *réparation de leurs orgues* ». Le buffet est remanié à cette occasion, en particulier au niveau des couronnements des tourelles, mais garde sa structure générale. L'organiste en poste en 1578, Antoine Gaudefroy, a laissé sa marque sur le buffet : « *A.G. organiste de céans* ».



Fig.3 Dessin de l'orgue, marge du
martyrologe.
Archives départementales



Fig.4 Marque d'Antoine Gaudefroy

L'orgue Pierre Le Pescheur

Au début du XVII^e siècle, le titulaire de l'orgue se nomme Antoine Chapelain. Il est présent, le 16 octobre 1620, lors de la passation du marché de reconstruction de l'instrument avec Pierre Le Pescheur (1590-1637), facteur d'orgues parisien. Pour la somme de 2 700 livres, le projet prévoit un instrument neuf, avec réutilisation du grand buffet et de sa façade, comportant 24 jeux répartis sur deux claviers manuels et un pédalier et présentant la composition suivante :

Grand Orgue, 48 n. : Montre 16, Bourdon 16, Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Doublette 2, Grosse fourniture V, Fourniture V, Cymbale IV, Flûte 4, Nazard II, Flageolet 1, Tierce 1 $\frac{3}{5}$, Cornet VI, Trompette 8, Clairon 4.

Positif, 48 n. : Montre 4, Bourdon 8, Doublette 2, Fourniture III, Cymbale III, Voix humaine 8.

Pédale, 17 n. : Trompette 8, Flûte 8.

Tremblant, Rossignol.

Le Grand Orgue est alimenté par six soufflets de 5 $\frac{1}{2}$ sur 3 pieds et le Positif par deux autres soufflets, rare exemple de soufflerie en deux parties distinctes.

Un buffet neuf est construit pour le Positif qui se limite alors à la partie centrale du positif actuel, sans les tourelles extérieures. Les travaux prennent un peu de retard. Prévu pour être terminé avant le 1^{er} juillet 1622, le nouvel instrument est réceptionné le 26 juin 1623 par Jehan Titelouze organiste de la cathédrale de Rouen pour le chapitre et Paul Maillard facteur d'orgues parisien pour le facteur assistés de Jehan de Bournonville maître des enfants de chœur et Antoine Chapelain organiste, tous deux de la cathédrale d'Amiens et Henry Frémart maître des enfants de chœur de la cathédrale de Rouen. Les experts trouvent les orgues « *bien sonnantes et d'accord faites et accomplies suivant le contenu ès articles cy dessus écrites* ».

L'histoire de ce nouvel orgue est silencieuse durant une quarantaine d'années. Le 21 octobre 1661, un marché est passé avec Louis de Burcourt, facteur d'orgues de Laon. Pour la somme de 750 livres, il s'engage à relever totalement l'instrument, étancher la soufflerie et installer un nouveau pédalier dont l'étendue passe de 17 à 28 notes. Les travaux terminés, il est reçu organiste le 19 septembre 1662. Il décède en 1671, remplacé le 20 juillet par Pierre Le Vasseur. Avant la prise de fonction, un état de l'instrument est dressé le 4 mai par le futur titulaire et Martin Morel organiste de Saint-Leu et facteur d'orgues, détaillant note par note et jeu par jeu toutes les déficiences qui s'y trouvent. L'instrument est alors remis en état par Philippe Picard (vers 1620, 1630-1701), facteur d'orgues de Noyon, aux frais de la veuve du défunt organiste. En effet, selon une pratique courante à cette époque, l'organiste est tenu d'entretenir son orgue. Le nouveau titulaire ne jouira pas longtemps de sa fonction, mourant cinq ans plus tard. Pour lui succéder, le chapitre choisit Firmin Pelée le 11 mars 1676, après remise en état de l'orgue aux soins de la veuve de Pierre Le Vasseur.

Si la cathédrale a pu être fière de posséder, au XV^e siècle, un orgue prestigieux, il n'en est plus de même en cette fin de siècle. Son orgue date toujours du début du siècle, malgré quelques petits aménagements, alors que l'orgue français a évolué de façon remarquable. Dans la quasi-totalité des cathédrales et des églises importantes, en cette fin de siècle, les instruments possèdent quatre claviers manuels dont l'étendue est passée à 50 notes et un pédalier. Au début du XVIII^{ème} siècle, l'orgue de la cathédrale est dans un triste état si l'on en croit le mémoire dressé par Robert Clicquot (1645-1719) en 1703. De nombreux tuyaux ne parlent pas, abîmés, empoussiérés ; le positif est plein de cornements. Le facteur propose, en plus des réparations usuelles, une Montre 16 neuve pour le Grand Orgue avec une nouvelle façade à cinq tourelles et quatre plates-faces et un Positif entièrement neuf avec Montre de huit pieds - ce qui suppose un agrandissement du buffet non spécifié au mémoire - composé des quatorze jeux suivants :

Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Flûte [4], Nazard 2 $\frac{2}{3}$, Quarte 2, Tierce 1 $\frac{3}{5}$, Larigot 1 $\frac{1}{3}$, Doublette 2, Fourniture IV, Cymbale III, Trompette 8, Cromorne 8, Voix humaine 8.

Le prix demandé est probablement trop élevé pour les finances du chapitre qui fait alors appel à Antoine Picard, fils de Philippe, le programme des travaux étant revu à la baisse. Par un marché du 13 février 1703 le facteur s'engage à effectuer un relevage complet de l'orgue pour la somme de 850 livres, le chapitre imposant en outre au facteur d'effectuer toutes les réparations nécessaires même si

elles ne sont pas spécifiées dans le devis. Le travail doit être terminé en six mois, mais il ne sera réellement achevé qu'avec un an de retard en août 1704. Entre temps, deux expertises sont réalisées par Haccart prieur curé d'Oultrebois qui relève tous les défauts dont on ne sait si certains relèvent du travail du facteur ou de la vétusté de l'instrument qui n'a jamais été vraiment suivi depuis près d'un siècle. Le chapitre retient toutefois 50 livres sur la somme totale en raison de ces deux visites. Cette intervention correspond-elle à l'arrivée d'un nouveau titulaire ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que Firmin Pelée est toujours en poste en 1689 et que Pierre Bondu est actif de 1716 à 1740. Ces travaux limités sur un instrument fatigué ne produisent pas de miracle, et dix ans plus tard, on se retrouve dans la même situation. Le chapitre fait encore appel aux mêmes facteurs. Robert Clicquot propose un mémoire qui reprend très exactement celui de 1703, à l'exception de la nouvelle Montre 16 pour le Grand Orgue. Reculant toujours devant le prix demandé par Clicquot, 6 000 livres, le chapitre demande probablement à Antoine Picard, à titre de comparaison, un devis pour les mêmes travaux. Picard, dont nous ne connaissons pas le tarif, propose pour le positif porté à 50 notes une composition légèrement différente de celle proposée par Clicquot, avec un jeu de moins :

Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Cornet V, Nazard $2\frac{2}{3}$, Tierce $3\frac{1}{3}$ [sic], Larigot $2\frac{2}{3}$ [sic], Doublette 2, Fourniture V, Cymbale III, Trompette 8, Cromorne 8, Voix humaine 8.

Mais une fois encore, rien ne se fait, et le chapitre décide d'attendre « *à un meilleur temps* », espérant une baisse des prix des matières premières et des salaires des ouvriers, considérant que le rabais de 500 livres accordé par Clicquot est insuffisant.

Le vieil orgue poursuit sa carrière tant bien que mal et une nouvelle tentative est lancée en 1725, époque à laquelle on demande à Mathieu Le Roy un devis pour un instrument entièrement neuf. Le projet présenté par le facteur est ambitieux, pour la cathédrale mais conforme à la pratique de l'époque ; il s'agit d'un orgue de quatre claviers et pédalier présentant la composition suivante :

Grand Orgue, 48 n. : Montre 16, Bourdon 16, Montre 8, Bourdon 8, Cornet V, Flûte 4, Grosse Quinte $5\frac{1}{3}$, Prestant 4, Tierce $3\frac{1}{3}$, Nazard $2\frac{2}{3}$, Quarte 2, Doublette 2, Tierce $1\frac{3}{5}$, Grosse Fourniture IV, Fourniture V, Cymbale V, Flageolet, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4, Voix humaine 8.

Positif, 48 n. : Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Cornet V, Flûte 4, Nazard $2\frac{2}{3}$, Quarte 2, Doublette 2, Tierce $1\frac{3}{5}$, Larigot $2\frac{2}{3}$ [sic], Fourniture IV, Cymbale III, Trompette 8, Cromorne 8, Voix humaine 8.

Récit, 25 n. : Cornet V, Flûte 4, Trompette.

Echo, 37 n. : Bourdon 8, Prestant 4, Nazard $2\frac{2}{3}$, Quarte 2, Tierce $1\frac{3}{5}$, Cromorne.

Pédale, 29 n. : Flûte 8, Flûte 4, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.

Tremblant lent, tremblant doux, tremblant royal.

Mais une fois encore, il est urgent d'attendre et le chapitre ne donne aucune suite à ce projet.

Vers 1762, un nouvel organiste est reçu, Louis Gaullier. Il trouve probablement un instrument dans un état déplorable, n'ayant bénéficié que des soins les plus élémentaires depuis le début du siècle. Est-ce à l'initiative de l'organiste désolé que le chapitre décide vers 1766 de profiter de l'installation à Amiens d'un facteur d'orgues ayant acquis une renommée régionale depuis plusieurs décennies, Charles Dallery (1702-1779), originaire de Buire-le-Sec (62870) ? Cela paraît très vraisemblable. Ni le devis, ni le marché ne nous sont parvenus ; toutefois, les documents postérieurs permettent d'appréhender l'ampleur des travaux. Outre un relevage qui s'avère alors plus que nécessaire, le facteur procède à un agrandissement de l'instrument en y adjoignant un troisième clavier de Récit doté d'un Cornet et d'une Trompette. La Pédale, très modeste jusqu'alors, est renforcée par une Bombarde, un Clairon et une Flûte 4. De même, le Positif passe en huit pieds et se voit considérablement augmenté, passant d'environ six jeux à onze jeux. A cette occasion, son buffet est approfondi et élargi par l'adjonction des deux tourelles latérales qui lui sont littéralement juxtaposées. Il refait également toute la soufflerie composée de cinq soufflets. Le 17 avril 1769 le chapitre nomme les experts chargés d'examiner « *l'ouvrage que le dit sieur Dallery vient de faire* » ; ils choisissent les sieurs Mabile maître de musique, Le Hodey et Bralle vicaires et Gaullier organiste. L'orgue, dont les claviers montent maintenant au Ré, se rapproche un peu de la pratique courante, et présente alors la composition suivante :

Grand Orgue, 50 n. : Montre 16, Bourdon 16, Montre 8, Flûte 8, Flûte 4, Prestant 4, Quinte, Doublette 2, Nazard $2\frac{2}{3}$, Tierce $1\frac{3}{5}$, Fourniture, Cornet V, Trompette 8, Clairon 4.

Positif, 50 n. : Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Nazard 2 $\frac{2}{3}$, Doublette 2, Tierce 1 $\frac{3}{5}$, Plein Jeu, Trompette 8, Cromorne 8, Voix humaine 8, Hautbois 8.

Récit, 27 n. : Cornet V, Trompette 8.

Pédale : Flûte 8, Flûte 4, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.

L'instrument est ensuite entretenu par Charles Dallery lui-même, puis par son fils Thomas Charles (1754-1835), plus connu pour ses autres travaux, jusqu'à Pâques 1791 époque de son départ pour Paris.



Fig.5 Marque de Charles Dallery

Dans les décennies qui suivent ces travaux, la situation de l'orgue paraît problématique. Du 23 septembre 1778 au 26 juin 1782, les délibérations disponibles s'arrêtant au début 1783, le problème de l'orgue est abordé à de nombreuses reprises. Il y est toujours question de « *faire visiter les orgues* », de « *communiquer à des personnes de l'art* » les devis dressés par Thomas Charles Dallery (1754-1835) et Pierre Firmin Thuillier, facteur établi à Amiens en 1771 après avoir travaillé seize ans à Paris avec Pierre Dallery (1735-1812). Et toujours, la décision revient à « *surseoir aux réparations à faire au grand orgue* ». Dans ces conditions, il paraît difficile d'accorder le moindre crédit à l'affirmation de quelques auteurs prétendant qu'à la veille de la Révolution le chapitre s'apprêtait à faire établir un orgue neuf par François-Henri Clicquot et qu'à cette fin il avait destiné une somme de 50 000 écus.

La période révolutionnaire et ses suites

Après le départ de Thomas Charles Dallery pour Paris en 1791, l'orgue est entretenu jusqu'en fin de 1793 par Nicolas Hugues Deleau (ca 1760-1838), originaire de Bray, installé à Amiens, qui avait reconstruit celui de l'abbaye Saint-Acheul en 1783. Toujours en 1791, Louis Hippolyte Cornette reçoit la survivance de Louis Gaullier, âgé, infirme et atteint d'une violente maladie. Puis une dizaine d'années se passent sans que l'on sache ce qui arrive à l'instrument. Au début du XIX^e siècle, en 1804-1805, l'entretien de l'orgue est assuré par un certain Lusurier facteur d'orgues totalement inconnu. Appelé à Amiens en 1806, Pierre Dallery présente, le 28 juillet 1807, un devis que le conseil de fabrique n'examinera que le 18 octobre. Pour 12 000 francs, le devis prévoit de grosses réparations mécaniques avec changement des claviers, le remplacement des jeux d'anches et l'adjonction de nouveaux jeux. Mais le montant de la dépense est trop élevé. On se contente d'une petite réparation d'urgence effectuée l'année suivante par Thuillier pour la somme de 200 francs. Et les petites interventions se suivent, sur la soufflerie en 1812 par Vellut, facteur inconnu qui présente en 1815 un état des réparations les plus urgentes pour une somme de 350 francs. Mais les surprises rencontrées en cours de travaux font monter la facture à 630 francs. En 1826, c'est l'architecte Cheussey qui présente un devis pour le buffet qui nécessite une restauration. Et à nouveau, un devis des « *réparations à faire au grand orgue* », présenté le 4 août 1829, ne reçoit aucune suite. Puis, le 23 juin 1832, un membre du chapitre propose de faire des réparations « *qui pourraient s'élever à 400 francs* », le curé offrant de payer la moitié du montant. Mais Deleau ancien facteur consulté estime que la dépense pourrait monter à 2 700 francs. Les travaux sont confiés, on ne sait dans quelles conditions, à Allard facteur d'orgues à Paris dont on ne connaît qu'une seule autre intervention, à Gonesse en 1828. Hélas, cette recherche d'économie mène à une catastrophe, ainsi que nous pouvons le lire dans la délibération du 30 octobre 1832 : « *les ouvriers à qui l'on avait confié les réparations du grand orgue n'ont point rempli leurs engagements, ayant plutôt détérioré l'orgue* ». Toutes ces interventions *a minima* depuis 1778 permettent péniblement de maintenir l'instrument en état de jouer plus ou moins correctement. Toutefois, après l'intervention désastreuse d'Allard, une opération sérieuse s'impose désormais.

L'orgue Abbey

John Abbey (1785-1859), facteur d'orgues anglais arrivé en France en 1825 et établi à son compte en 1830, présente en mars 1834 un projet de réparation. Pour la somme de 15 600 francs, il envisage l'installation d'une soufflerie neuve, la révision de la mécanique, le changement des claviers, la remise à neuf des sommiers, la réparation ou le remplacement des jeux et la pose d'une Montre neuve, tout cela sans modification de la composition. A cette époque, « *depuis plusieurs années l'orgue de la cathédrale d'Amiens était dans un état de dégradation* » et son « *silence absolu depuis plus d'un an nuit essentiellement à la majesté du culte en général et en particulier à la solennité des cérémonies tout à la fois civiles et religieuses qu'il plait au Roi d'ordonner* ». C'est en ses termes que l'évêque tente de convaincre le préfet de soutenir le projet. En février 1835, l'affaire semble réglée et la somme est accordée par le gouvernement. C'est à ce moment que le chapitre décide de faire venir Pierre Marie Hamel (1786-1879), juge à Beauvais et expert en facture d'orgues, afin qu'il s'entende avec le facteur sur les travaux nécessaires. Après visite de l'instrument avec le facteur, Hamel présente au chapitre, le 9 mars, un devis selon lequel il convient d'ajouter 7 900 francs à la somme allouée par le gouvernement. Le nouveau marché, d'un montant de 23 500 francs, prévoit une refonte totale de l'instrument avec des sommiers neufs, un récit expressif, une Montre neuve et 20 jeux entièrement neufs sur les 41 prévus. Les claviers sont portés à 54 notes et une nouvelle soufflerie est installée.

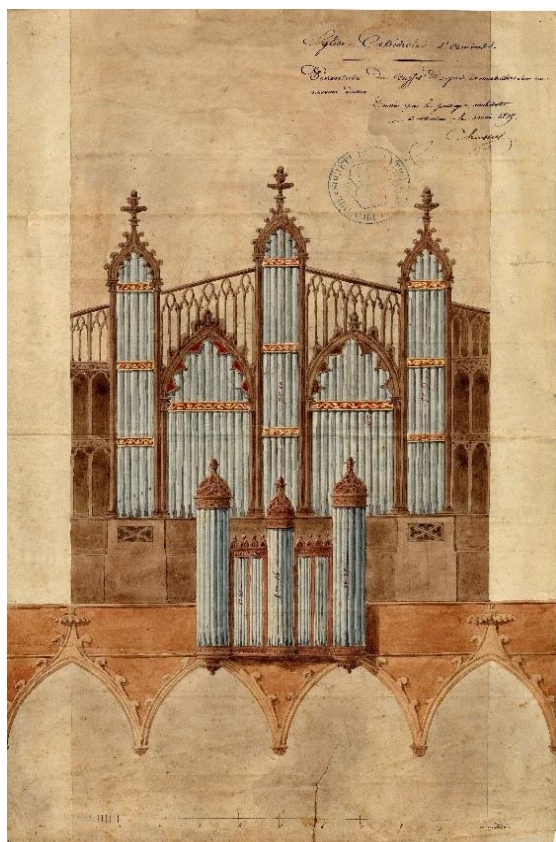


Fig.6 Projet de nouveau buffet
par Cheussey, 1835
Société des Antiquaires de Picardie

Le facteur, arrivé à Amiens début mars, commence par effectuer pour le compte du chapitre la réparation du petit orgue et installe ses ateliers dans l'ancienne manufacture des Augustins. Le 2 mai 1835, l'architecte François Auguste Cheussey, chargé de suivre les travaux, présente un projet de « *devanture du buffet d'orgue à construire sur un nouveau dessin* » qui n'est pas retenu et le buffet est maintenu et restauré. Les travaux avancent assez rapidement et, en décembre 1835, Abbey s'engage « *à commencer la pose du grand orgue au plus tard à la fin du mois de janvier 1836* ». Parallèlement la restauration du buffet et de la tribune est menée ; il s'agit de peinture et dorure et de l'adjonction des jouées latérales au grand buffet et de silhouettes dans les lanternons. Réalisée par l'atelier Martin-Delabarthe, elle retarde l'intervention du facteur et les échafaudages ne sont enlevés que début juin. Pendant ce temps, Abbey s'est engagé dans d'autres travaux, dont l'orgue de la cathédrale de Reims qu'il doit achever et il ne peut venir avant juillet. L'affaire se perd ensuite dans un dédale de discussions à propos du paiement des différents frais ou des dates de visites en fonction des disponibilités des experts ou du climat. Nous arrivons ainsi au 3 avril 1837 où, à défaut de pouvoir défrayer Félix Danjou (1812-1866) organiste de Saint-Eustache de Paris, l'expertise est réalisée par Jean-Baptiste Boulogne, organiste titulaire ayant succédé en

1834 à Léon Honnoré titulaire depuis 1832, Magnan organiste de Saint-Leu et Dellorier organiste amateur. Après des visites effectuées ensuite par Hamel et par Danjou, le préfet demande au facteur de venir mettre l'orgue « *en état d'être reçu définitivement* ». Pris par ses autres chantiers, Abbey traîne et la réception est finalement fixée au 19 mai 1838. Hamel et Danjou ne pouvant venir, elle est réalisée par la même équipe à laquelle est adjoint, sur proposition de Boulogne, Pierre François Thuillier ancien facteur d'orgues, fils de Pierre Firmin. Le rapport des experts est mitigé, fondé sur des arguments douteux. Immédiatement, à la demande du facteur, le préfet ordonne une nouvelle visite, en présence de Danjou, fixée au 28 mai. Le jour même, Danjou envoie au préfet une lettre-rapport dans laquelle il récuse point par point les observations du premier rapport et écrit notamment : « *J'en'ai pu m'empêcher de rendre hommage au talent réel avec lequel ces travaux sont exécutés. J'ai vu avec peine et avec étonnement le rapport de la commission nommée par vous et je me suis vu forcé d'en combattre toutes les conclusions [...]* Il me semble que les experts au lieu de chercher à M. Abbey de

misérables chicanes auraient dû le remercier d'avoir enrichi votre ville et votre cathédrale d'une des plus belles et des meilleures orgues qui existent ». Rendant compte au ministre des deux expertises le 9 juin, le préfet prend parti pour Danjou et rejette toute idée d'une nouvelle expertise. Toutefois, afin de régler les litiges comptables, le ministre demande une nouvelle expertise menée, du 10 au 13 août, par Hamel et Louis Nicolas Séjean (1786-1849) organiste de Saint-Sulpice de Paris. Leur rapport souligne les moyens mis en oeuvre par le facteur « *pour approcher de la perfection* » et démonte les arguments du procès-verbal de la visite du 9 mai. A propos de ce document, Hamel écrivant au

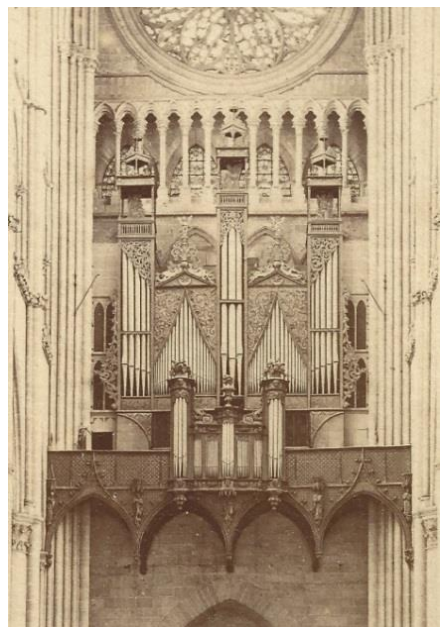


Fig.7 L'orgue Abbey, photo (détail)
ca 1880, collection de l'auteur
On remarquera la boîte expressive,
plus petite

Ministre dénonce « *une œuvre emprunte de tant d'ignorance ou de complaisance* » et parle d'experts sous influence. Ainsi se termine le feuillet de la réception des travaux de John Abbey qui aura donc demandé plus de dix-huit mois et exigé quatre visites. Lors de sa réception, l'instrument présente la composition suivante :

Grand orgue, 54 n. : Montre 16, Bourdon 16, Montre 8, Flûte 8, Bourdon 8, Prestant 4, Nazard $2\frac{2}{3}$, Doublette 2, Tierce $1\frac{3}{5}$, Fourniture-Cymbale VIII, Cornet V, Bombarde 16, 1^{ère} Trompette 8, 2^{ème} Trompette 8, Clairon 4, Voix humaine 8

Positif, 54 n. : Montre 8, Bourdon 8, Flûte 8, Prestant 4, Nazard $2\frac{2}{3}$, Doublette 2, Tierce $1\frac{3}{5}$, Plein Jeu V, Cornet V, Trompette 8, Clairon 4, Cromorne 8.

Récit, 42 n. : Cornet V, Flûte 8, Bourdon 8, Prestant 4, Trompette 8, Hautbois 8.

Pédale, 25 n. : Flûte 16, Flûte 8, Bourdon 8, Flûte 4, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.

Dans les années qui suivent, de 1841 à 1851, l'entretien est assuré par Prosper Mathias Mareschal (1813-1875), facteur amiénois parti ensuite à Liège. Vers 1850, il dresse un rapport sur l'orgue et propose quelques modifications. Jean Baptiste Boulogne meurt prématurément le 8 janvier 1852 et est remplacé par Larseneur qui ne reste qu'une semaine. Après un court intérim assuré par Gustave Dorieux, le poste revient à Marcel Leroy qui démissionne en 1854. Le docteur Auguste Courtillier (1805-1876), organiste amateur, restera jusqu'en 1873. Profitant de la présence de la maison Ducroquet, qui vient de terminer l'orgue de chœur, l'évêque lui demande d'examiner le grand orgue. Il en résulte que « *cet instrument exige des réparations importantes, non seulement pour être remis en état de bon service, mais encore pour échapper à la détérioration rapide dont il est menacé et qui pourrait s'aggraver au point de nécessiter bientôt une dépense fort considérable* ». Ces travaux initialement estimés à 5 000 francs font l'objet d'un devis se montant à 3 500 francs après discussion avec le facteur qui réalise les travaux et est chargé, le 26 janvier 1852, de l'entretien des deux orgues. A partir de 1874, date de recrutement comme organiste de Clément Lippacher (1850-1934), Paul Deldine (1830-1914), arrivé à Amiens vers 1867, obtient l'entretien des deux orgues. Peu après, vers 1876, Jules Boucher devient titulaire de l'instrument et, le 25 août 1876, Deldine présente un devis de réparation et modification dans lequel il propose de revoir toute la mécanique afin d'augmenter la distance entre positif et grand orgue. Mais on se contente de l'entretien courant et de quelques petites réparations. Après quelques années de patience, le titulaire rédige, le 1^{er} décembre 1884, un passionnant rapport intitulé « *Restauration du grand orgue de la cathédrale* » qui débute ainsi : « *Personne n'ignore que le Grand Orgue de la Cathédrale est depuis longtemps déjà dans un mauvais état au point de vue du mécanisme et de la sonorité* ». Après avoir rendu hommage à John Abbey dont le « *talent est digne des plus grands éloges* », l'organiste évoque un « *orgue dont la fin prochaine doit attirer l'attention des personnes qui ont à cœur de relever l'éclat du culte* » et poursuit : « *Il est inutile de parler de la Pédale dont les groupes de tuyaux ressemblent à une forêt dévastée par un ouragan* ».

L'orgue Cavaillé-Coll

A la lecture de ce document, il apparaît que l'instrument nécessite alors une restauration sérieuse et une adaptation à l'esthétique de l'époque. Déjà, Clément Lippacher, organiste en 1874-1875, avait sollicité Jean-Baptiste Stoltz (1813-1874) qui avait présenté un devis, conservé en 1890 et aujourd'hui disparu. Au début de l'année 1887, un généreux paroissien, Edmond Soyez organiste amateur, offre 10 000 francs pour aider à la réparation de l'orgue. La fabrique demande alors un devis aux fils Abbey, Eugène (1840-1895) et John Albert (1843-1930) ; hélas, le devis des facteurs dépasse largement l'estimation de 40 000 francs de Jules Boucher dans son rapport. Devant cette situation, un nouveau bienfaiteur, Michel Dournel notaire honoraire, propose d'apporter le complément à condition que l'on consulte les premiers facteurs d'orgues. C'est ainsi que les frères Stoltz Eugène (1850-ap. 1910) et Edouard (1841-1897) de Paris et Pierre Schyven (1827-1916), de Bruxelles, sont amenés à donner des devis. Mais la commission instituée par l'Evêque se trouve désarçonnée face aux trois devis. Aussi est-il unanimement décidé de s'adresser à Cavaillé-Coll. En possession de quatre devis, la commission se fait conseiller dans son choix par de



Fig.8 Jules Boucher à la console
Cavaillé-Coll

Collection de la famille de Jules Boucher

grands organistes parisiens : Alexandre Guilmant (1837-1911), Théodore Dubois (1837-1924), Charles Marie Widor (1844-1937) et Camille Saint-Saëns (1835-1921). Le choix se porte rapidement sur le projet Cavaillé-Coll ; dès le 15 avril, les fonds étant réunis, il est décidé de passer marché avec le facteur qui, entre temps, s'est engagé à ajouter deux jeux. Toutefois, l'autorisation des travaux par le ministère n'arrive que le 11 juillet. Seul le devis de Cavaillé-Coll, daté du 25 février 1887, nous est parvenu. Le facteur prévoit une reconstruction de l'instrument avec un agrandissement du Récit, en gardant 23 jeux qui doivent être réparés et complétés. Le sommier de positif est gardé et réparé. Pour soulager la tribune, la nouvelle soufflerie est placée dans une salle aménagée dans les combles du bas-côté sud. Nous ignorons tout du déroulement des travaux, mais ils avancent rapidement et l'orgue est prêt en fin d'année 1889. L'inauguration a lieu le 23 décembre par Alexandre Guilmant, en présence d'Aristide Cavaillé-Coll et de sa fille Cécile. L'instrument possède alors 51 jeux, soit trois de plus que ceux prévus au devis et présente la composition suivante :

Grand orgue, 56 n. : Montre 16, Bourdon 16, Montre 8, Bourdon 8, Flûte harmonique 8, Violoncelle 8, Prestant 4, Flûte octaviante 4, *Nazard* 2 $\frac{2}{3}$, *Doublette* 2, *Fourniture V*, *Cymbale III*, *Cornet V*, *Bombarde* 16, *Trompette* 8, *Basson* 8, *Clairon* 4.

Positif, 56 n. : Montre 8, Bourdon 8, *Salicional* 8, *Unda maris* 8, Prestant 4, Flûte douce 4, *Nazard* 2 $\frac{2}{3}$, *Doublette* 2, *Carillon III*, *Cromorne* 8, *Trompette* 8, *Clairon* 4.

Récit, 56 n. : Bourdon 16, Diapason 8, Flûte traversière 8, *Viole de Gambe* 8, Voix céleste 8, Cor de Nuit 8, Flûte octaviante 4, Basson 16, Basson-Hautbois 8, Voix humaine 8, *Octavin* 2, *Cornet V*, *Trompette* 8, *Clairon harmonique* 4.

Pédale, 30 n. : Contrebasse 16, Soubasse 16, Quinte 10 $\frac{2}{3}$, Flûte 8, Flûte 4, *Bombarde* 16, *Trompette* 8, *Clairon* 4.

Tirasses G.O., Pos., Récit ; Appels anches Péd., Combinaisons G.O., Combinaisons Réc., Anches Pos. ; Octave grave G.O. ; Copulas sur machine G.O., Pos., Réc., Réc. Octave grave ; Trémolo et Expression Récit.

A l'issue de cette audition, le *Journal d'Amiens* écrit : « *L'instrument est puissant, mais l'est-il assez..., on s'accorde à dire : non... La cathédrale est colossale!... il fallait un instrument colossal. A peine suffisant pour la nef, on ne l'entend pas dans les côtés du chœur; il est juste d'ajouter que le public faisait un brouhaha et que cela pouvait aussi nuire à l'instrument.* » Toutefois, l'auteur prend soin de préciser que le facteur ne pouvait pas faire mieux, en raison des conditions très particulières de l'installation de l'instrument et il ajoute qu'il aurait fallu ajouter « 8 à 10 jeux de grande taille, dont

une sous-basse de 32, deux jeux ouverts de 32 et quatre ou cinq de 16 pieds », en se référant à d'autres réalisations du facteur dont Notre-Dame et Saint-Sulpice de Paris.

Une longue attente, 1918-1938

La période heureuse de l'instrument ne durera pas longtemps. Moins de vingt-cinq ans après l'inauguration, survient la Grande Guerre. Créé en 1917, le Service de protection des œuvres d'art – dont le secteur Nord est dirigé par le lieutenant Fernand Sabatté (1874-1940) – a déjà évacué de nombreux objets d'art à Amiens, dont des collections particulières, lorsqu'un obus explose, le 20 avril 1918, à proximité de l'orgue, endommageant la façade et la soufflerie. Face au risque d'intensification des bombardements et même d'invasion de la ville, Sabatté demande alors au ministre, le 28 mai, ce que l'administration des Beaux-Arts compte faire pour le buffet de l'orgue et il ajoute : « *Il paraît nécessaire quelle que soit la décision, d'enlever les tuyaux d'étain au nombre de trois mille environ qui ont une valeur commerciale considérable à l'heure actuelle* ». L'autorisation de faire enlever les tuyaux est donnée le 1^{er} juin « *pourvu, toutefois, que cette opération ne nuise pas à des évacuations plus importantes* ». L'instrument lui-même n'étant pas considéré comme une œuvre d'art, ce sont donc des raisons économiques et non des raisons artistiques qui ont motivé l'opération. Sous la conduite de Félix Van den Brande (1863-1953) facteur d'orgues installé à Amiens et de l'abbé Mario Manzoni (1882-1960) directeur de la maîtrise de la cathédrale, le démontage est effectué dans le courant du mois de juin avec l'aide des sapeurs-pompiers de Paris. Cet épisode a donné lieu à une légende catastrophiste probablement initiée par Cécile Cavaillé-Coll, fille d'Aristide, qui écrit en 1929 : « *En 1914, à l'approche de l'invasion allemande, dans l'affolement général, des ordres furent donnés pour sauver l'orgue de la Cathédrale. Le "sauvetage"... fut opéré à coups de hache, à coups de pinces, les sommiers arrachés, la mécanique brisée. Les tuyaux de façade précipités du haut de la Tribune, écrasés sous la charpente qui suivit le même chemin ; les autres jeux furent chargés sur des camions et utilisés pour faire des rondelles* ». Les documents en notre possession, dont de nombreuses photos, démontrent tout le contraire, une opération bien préparée et menée avec soin. Les tuyaux de métal sont entreposés à Eu, ceux en bois et le buffet à Abbeville ; quant aux pièces plus importantes, elles restent à Amiens.



Fig. 9 Une équipe de sapeurs-pompiers de Paris
« En souvenir de ma campagne à Amiens. Juin 1918 »
Photo ayant appartenu à l'un des pompiers. Collection de l'auteur

Au collège d'Eu, les tuyaux semblent malmenés. Les témoignages du Principal du collège, du concierge, d'un voisin, d'un soldat gardien du dépôt et du transporteur jusqu'à la gare pour le retour concordent et décrivent, en 1919, des tuyaux en mauvais état, aplatis, pliés, cassés. En ce début d'année 1919, les principaux éléments du buffet sont revenus à Amiens et le remontage est bien avancé en avril comme le montrent deux photos des 28 et 29 avril, visibles sur le site du musée Albert Kahn de Boulogne-Billancourt. Selon une lettre de Fernand Sabatté du 8 août, l'instrument « *esten état d'être remonté* », et il joint un devis de Félix Van den Brande daté du 4 août s'engageant à « *remonter le dit instrument, tel qu'il était avant l'évacuation* » pour la somme de 55 000 francs. Il réitère sa proposition en décembre en préconisant le déplacement de l'orgue au fond du transept nord, solution à laquelle l'évêque est favorable, mais que les architectes des monuments historiques estiment aventureuse. Mais rien ne se fait et les années passent en échange de courriers. L'abbé Manzoni relance Sabatté en janvier 1924 ; au mois d'août, l'évêque souligne l'urgence de reconstituer le grand orgue, le petit orgue alors en service, prêté par un particulier, doit être rendu ; en décembre 1926, le député (1919-1932) Georges Antoine (1852-1940) intervient auprès du ministre : « *Après huit ans passés, toutes les églises d'Amiens endommagées par la guerre ont leurs orgues rétablies, alors que seule la cathédrale en est privée* » ; en juin 1927, ce sont les notables d'Amiens qui écrivent au

ministre : « *Après bientôt dix ans, le moment vous semblera peut-être venu de mettre fin à cette pénible situation. C'est le vœu de tous les amiénois attachés à leur cathédrale dont ils sont si justement fiers* ». A toutes ces interventions, les réponses évoquent invariablement le manque de crédits. Puis, sans que nous puissions en connaître les raisons, les tuyaux de métal sont à nouveau déménagés et transférés au château de Pierrefonds en trois voyages, les 6, 10 et 14 août 1928.

Dès 1923, apparaît dans l'affaire un nouveau personnage, Gabriel Bédart (1859-1937) docteur en médecine, spécialiste d'électricité médicale et entiché de facture d'orgues qui a réussi à se faire choisir comme expert dans le département du Nord pour les restaurations à la suite de la Première Guerre. Cela lui est d'autant plus aisé que Monseigneur Lecomte, nouvel évêque arrivé en 1921, est un ancien compagnon de captivité. De plus, de décembre 1932 à février 1934, le directeur de l'administration des Beaux-Arts est Emile Bollaert (1890-1978), une connaissance de la région. Décrié par Charles-Marie Widor en 1923, encouragé par Joseph Bonnet (1884-1944) en 1932, Bédart réussit à jouer un rôle important dans les discussions préparatoires à la reconstruction de l'orgue. Soutenu par l'architecte en chef Henri Moreau, il est nommé membre de la commission nationale en septembre 1933 et même chargé d'un rapport sur le projet de restauration.

Dans le courant de l'année 1923 apparaissent divers devis qui ne nous sont pas parvenus. Sabatté dénonce, le 6 novembre, ces devis qui « *dépassent de beaucoup la valeur réelle du travail* ». Il est rejoint sur ce point par Bédart qui estime les travaux à 60 000 francs et affirme que l'estimation à plusieurs centaines de milliers de francs est « *fantaisiste* » et qu'il s'agit d'un « *bourrage de crâne* ». Il y prétend avoir vu les tuyaux et les trouve dans l'ensemble en bon état, à l'encontre de tous les témoignages.

L'orgue Roethinger

Le 10 juillet 1933, un devis descriptif cahier des charges est enfin établi par Marcel Poutaraud (1885-1981) architecte des Monuments historiques, on ne sait avec quelle aide technique. Ce projet prévoit un instrument à transmission électro-pneumatique de 51 jeux répartis sur trois claviers portés à 61 notes et pédalier, la composition reprenant exactement celle de Cavaillé-Coll. La console sera indépendante et le positif devenu expressif sera placé dans le grand buffet ; toute la tuyauterie métallique doit être fondue ; la soufflerie sera alimentée par un ventilateur électrique. Ce projet est envoyé, le 29 septembre, au Docteur Bédart qui élabore deux programmes qui ne nous sont pas parvenus. Le rapport de l'Inspecteur général Rattier du 16 novembre nous apprend que le premier programme consiste en une simple remise à l'état Cavaillé-Coll avec toutefois le Positif expressif et une soufflerie électrique conformément au cahier des charges ; le second envisage une modernisation totale du mécanisme, doublant le prix des travaux. Les modifications ne pouvant être prises en compte dans les dommages de guerre, il se prononce pour l'état Cavaillé-Coll avec soufflerie électrique. Pour éclairer son choix, en décembre, la commission charge une délégation de se rendre « *à Pierrefonds où se trouvent les tuyaux déposés, puis à Amiens pour établir un programme définitif et chiffré* ». Lors de la réunion du 1^{er} juin 1934, après analyse du rapport, Félix Raugel (1881-1975) est chargé de modifier le devis de 1933 en fonction des décisions prises en commission. Cette nouvelle version deviendra le nouveau devis cahier des charges du 12 janvier 1935, approuvé le 26. Le projet est profondément modifié. Le Positif demeure dorsal, la console reste en fenêtre, les tuyaux de métal sont restaurés dans la mesure du possible, la transmission est mécanique avec machines Barker, la composition est modifiée et la Pédale étoffée. Dès le 28, une lettre, fixant le 15 mars comme date limite de dépôt des candidatures, est envoyée aux facteurs retenus : Gonzalez, Gloton, Cavaillé-Coll, Convers, Jacquot et Roethinger. Sont écartés de fait : Félix Van den Brande recommandé à deux reprises par Henri Queuille le 26 mars 1930 et le 18 avril 1932 ; Jean Reinburg, écarté par la Commission, soutenu par Louis Rollin le 22 juillet 1933 et le 12 mars 1935 et qui avait présenté le 18 mars 1933 un devis de restauration de l'orgue ; et la maison Coupleux qui avait présenté, d'elle-même, une offre en juin 1933.

Le jury se réunit le 12 avril 1935 et choisit la manufacture Edmond Alexandre Roethinger (1866-1953) dont nous ne connaissons pas la proposition. Seuls nous sont parvenus les projets de Gonzalez et Gloton. A l'issue du concours, la commission souhaite quelques adjonctions et modifications dans la composition. L'architecte Poutaraud propose donc, le 3 mai, un devis établi d'après les indications de la Commission, devis approuvé le 8 mai. Nous arrivons ainsi à la composition définitive suivante, telle qu'elle sera réalisée.

Grand Orgue, 56 n. : Montre 16, Bourdon 16, Montre 8, Diapason 8, Flûte harmonique 8, Salicional doux 8, Bourdon 8, Prestant 4, Flûte 4, Nazard $2\frac{2}{3}$, Doublette 2, Fourniture V, Cymbale III, Cornet V, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.

Positif, 56 n. : Montre 8, Bourdon 8, Gemshorn 8, Fourniture IV, Prestant 4, Flûte douce 4, Nazard $2\frac{2}{3}$, Quarte de Nazard 2, Tierce $1\frac{1}{3}$, Cromorne 8, Trompette 8, Clairon 4.

Récit, 56 n. : Quintaton 16, Diapason Flûte 8, Cymbale IV, Gambe 8, Voix céleste 8, Cor de Nuit 8, Prestant 4, Flûte à cheminée 4, Basson-Hautbois 8, Voix humaine 8, Octavin 2, Cornet V, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4.

Pédale, 32 n. : Bourdon 32, Soubasse 16, Bourdon 8, Contrebasse 16, Principal 16, Montre 8, Prestant 4, Flûte 8, Flûte 4, Fourniture IV, Bombarde 32, Bombarde 16, Trompette 8, Clairon 4. Tirasses G.O., Pos., Réc. ; Anches Péd., G.O., Pos., Réc. ; Mutations G.O., Pos., Réc. ; Copula G.O. ; Copula Pos./G.O. unisson ; Copula Réc./G.O. unisson ; Réc./Pos. ; Pos./G.O. oct. Grave ; Réc./G.O. oct. Grave ; Tutti ; Tremblant réc. ; Tremblant doux Pos. ; Expression Réc.

Les Etablissements Roethinger se mettent alors à l'œuvre. Le 7 novembre, ils retirent les tuyaux déposés au château de Pierrefonds. En décembre 1935, resurgit une dernière fois la question de l'abaissement de la tribune, souhait « *de la population et de tous les groupements archéologiques et artistiques de la région* », conforme au vœu exprimé par le Président Poincaré lors de sa visite en 1920 ; l'inspecteur général est favorable au principe de ce projet. La démarche est tardive puisque la remise en place du buffet doit être terminée pour le 15 janvier à venir. Les travaux des facteurs se poursuivent sans problème jusqu'au moment où il est décidé de supprimer « *les écrans en menuiserie qui masquaient les jeux de chaque côté du corps principal* ». Dans l'impossibilité de loger tous les jeux dans le buffet, l'architecte propose, le 31 mai 1937, « *d'utiliser la partie supérieure de galerie qui existe derrière l'orgue entre l'arcature du triforium et le mur occidental [...] Nous avons prévu les travaux résultant de l'obligation de déplacer les tuyaux de basse et placer plusieurs jeux de récit dans la galerie, derrière l'arcature, ce qui nécessite un tirage pneumatique, en raison de la distance qui sépare le récit de la console* ». Le 12 novembre les travaux sont officiellement autorisés, alors qu'ils étaient déjà réalisés. En effet, le 7 octobre 1937, à la demande du préfet, Félix Raugel procède à l'expertise de l'instrument avec l'architecte Poutaraud et le chanoine Manzoni titulaire. Leur rapport souligne que « *le facteur s'est trouvé aux prises avec une réelle difficulté : il a dû poster une partie des tuyaux de bois derrière le grand corps* ». Les experts se montrent très satisfaits du travail du facteur. Le 3 novembre, Paul Brunold s'étonne d'avoir appris par les journaux que l'orgue a été reçu et de ne pas avoir été prévenu. Il s'est rendu sur place et son « *impression a été excellente* » et partage l'avis de Raugel. Il ajoute : « *Je vous signale que le facteur a réparé les grands tuyaux de Montre que nous avions jugés inutilisables lors de notre visite à Pierrefonds [...] Je juge ce supplément de travail digne d'être signalé comme un sens artistique du facteur* ». Au moment de l'achèvement des travaux, en 1937, Henri Casadesus (1879-1947) publie une courte pièce pour orgue intitulée *La cathédrale d'Amiens*. Si on en croit le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, il s'agit d'une musique de film. Serait-ce un film documentaire réalisé durant le remontage de l'orgue ? Pour le moment, nos investigations ne nous ont pas permis de trouver le moindre renseignement sur cet hypothétique film. L'instrument est inauguré le 15 mai 1938 par Marcel Dupré qui avait eu l'occasion de jouer l'orgue Cavaillé-Coll et en avait relevé le plan de console.



Fig.10 Henri Casadesus, *La cathédrale d'Amiens*, début

Une nouvelle fois, l'orgue de la cathédrale va se trouver très rapidement confronté à de graves difficultés. La guerre éclate et, cette fois-ci, tout est fait rapidement pour protéger les œuvres d'art de l'édifice, à l'extérieur comme à l'intérieur, grâce à des sacs de terre. Que se passe-t-il à la cathédrale dans les derniers mois de 1939 ? Le chanoine Manzoni écrit à Roethinger le 17 novembre « *pour le mettre au courant de l'état de la cathédrale* ». N'ayant pas l'occasion de passer avant le printemps, le facteur répond : « *Vous feriez bien de charger Van den Brande de mettre en état les choses les plus*

criardes ». L'organiste déclare avoir, avec Van den Brande « *nettoyé un certain nombre de tuyaux contenant des chauve-souris mortes et bien oxydés* » et « *réglé une partie de mécanique gonflée par l'humidité* ». Puis viennent les bombardements de mai 1940. La cathédrale perd des vitraux et prend ainsi l'eau et le vent pour de nombreuses années. Il faut attendre la fin de la guerre pour que l'on s'occupe à nouveau de l'orgue. Le 5 janvier 1948, le chanoine Manzoni dresse un rapport sur l'état de l'orgue. Après ce rapport et une expertise par Jean Lapresté en 1950, les devis de la maison Roethinger, qui passe entre les mains du fils Max (1897-1981), se succèdent jusqu'en 1963. Entre temps, on procède à quelques interventions d'urgence pour un concert de Marcel Dupré en 1950 ou un projet d'enregistrement avec Colette Ponchel (1912-2002), qui a succédé à l'abbé Manzoni en 1948, en 1953. Les travaux, selon le devis du 26 octobre 1963, sont entrepris en 1966. Outre la restauration générale de l'instrument, on procède à une modification de la composition, avec en particulier la suppression de la Bombarde 32 de Pédale partie en atelier depuis mai 1959. L'orgue est inauguré le 17 octobre 1967 par André Fleury (1903-1995), organiste de la cathédrale de Dijon. Toutefois, la réception provisoire des travaux n'a lieu que le 22 décembre 1967. Quelques années plus tard, en 1973, Gérard Loisevant succède à Colette Ponchel.

L'orgue Cavaillé-Coll augmenté Roethinger

Depuis cette date, l'orgue de la cathédrale n'a bénéficié d'aucune opération d'envergure. Il est entretenu régulièrement et les interventions sont réalisées au coup par coup pour lui permettre de remplir son rôle. Ainsi, de sauvetage en sauvetage, nous arrivons à la préparation du huitième centenaire de la cathédrale. Afin que l'orgue soit prêt pour les cérémonies liées à ces festivités, la Direction régionale des affaires culturelles passe commande, en 2016, de l'étude préalable à Eric Brottier technicien-conseil pour le ministère de la Culture. Durant l'étude, Gérard Loisevant cède sa place à Geoffrey Chesnier. Les délais accordés pour la réalisation de cette étude sont respectés mais le dossier ne peut être analysé qu'en février 2018 en raison du remaniement de la Commission supérieure des Monuments historiques devenue Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture. Aussi l'appel d'offre ne peut être lancé qu'en 2019 et, au moment où les travaux doivent commencer, la crise sanitaire liée à la Covid 19 retarde tous les chantiers. La partie instrumentale est confiée à l'entreprise Muhleisen (67, Eschau) et Denis Lacorre (DLFO, 44 Carquefou) dont la partie est reprise en 2023 par l'atelier Gerhard Grenzing (El Papiol, Espagne). Il s'agit d'une part de reconstituer entièrement l'orgue Cavaillé-Coll, la Soubasse 16 de Pédale étant prolongée en Bourdon 32 vers le grave et Bourdon 8 vers l'aigu. D'autre part, le matériel sonore de Roethinger est conservé et installé sur deux plans sonores, Grand-chœur expressif et Echo expressif, pouvant être attribués à l'un ou l'autre des claviers existants, manuels ou pédalier. Leurs compositions s'établissent ainsi :

Grand-choeur : Flûte 8, Cor de Nuit 8, Flûte à cheminée 4, Nazard 2 $\frac{2}{3}$, Quarte 2, Tierce 1 $\frac{3}{5}$, Piccolo 1, Trompette 8, Clairon 4.

Echo : Quintaton 16, Principal 8, Gemshorn 8, Prestant 4, Doublette 2, Fourniture IV, Cymbale IV, Cromorne 8.

La transmission Cavaillé-Coll est maintenue, dotée cependant des technologies actuelles permettant l'utilisation des deux plans sonores flottants et l'installation d'un combinateur.

Pour le buffet, le programme comprend la restauration des décors, la réinstallation des jouées remises en état, la reconstitution du panneautage manquant ou défaillant et des silhouettes sous les baldaquins des tourelles. Il retrouvera ainsi son aspect Cavaillé-Coll. Cent deux ans après la mort de Jules Boucher qui a initié le projet de construction de l'orgue en 1887, les festivités inaugurales sont envisagées pour l'automne 2025 soit 136 ans après l'inauguration de l'orgue Cavaillé-Coll.

Afin de ne pas surcharger cet article fondé sur de nombreux documents originaux, nous ne l'avons pas doté de notes. Le lecteur trouvera toutes les sources nécessaires et une bibliographie complète dans: Marcel Degrutère, « Le grand orgue de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens », L'Orgue, n°331-332, 2020-2021.